

SYNDICAT DES EAUX DU BOCAGE VIROIS

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :

CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

MONSIEUR LE PRESIDENT
 SYNDICAT DES EAUX DU BOCAGE VIROIS
 1 rue de l'Artisanat

 14500 VIRE NORMANDIE

Prélèvement du : jeudi 21 mars 2024 à 10h43
Code Sise du prélèvement 00237026
Installation Unité de distribution LE GRAND CHAMP
Nom du point de surveillance PC GRAND CHAMP
Localisation exacte ROBINET CUISINE MME BUNEL
Commune VIRE NORMANDIE

Prélevé par : FLORIAN CHEREL
Type visite : D1 EN DISTRIBUTION
Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Couleur (qualitatif)	0 -				
Odeur (qualitatif)	0 -				
Saveur (qualitatif)	0 -				
Température de l'eau	10,5 °C				25,00
pH	7,5 unité pH			6,50	9,00
Chlore libre	0,08 mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,10 mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire effectuée par : LABEO Frank Duncombe

Référence laboratoire : E.2024.5269-1

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	25 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	>300 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/(100mL)		0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Turbidité néphélométrique NFU	0,11 NFU				2,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
Titre alcalimétrique	<0,10 °f				
Titre alcalimétrique complet	9,9 °f				
Titre hydrotimétrique	11,3 °f				
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	303 µS/cm			200,00	1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,020 mg/L				0,10
Nitrates (en NO3)	28,1 mg/L		50,00		

Zone desservie

Cette unité de distribution alimente tout ou partie des communes de :
VIRE NORMANDIE

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00237026)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Conformément aux dispositions de l'article D 1321-104 du Code de la Santé Publique, cette information doit être portée à la connaissance du public par affichage en mairie. Les résultats sont consultables sur internet: www.eaputable.sante.gouv.fr

Le technicien sanitaire en chef

Signé

Armelle FICHET